

Lille, le 3 avril 2017

## COMMUNIQUE

### **Le Cercle National du Recyclage réclame la REP la Vraie !**

Fort de son expérience au sein des différentes filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP), le Cercle National du Recyclage a souhaité contribuer à l'amélioration de l'ensemble des dispositifs en élaborant une note de positionnement fort intitulée « Apporter un second souffle de la REP ».

Alors que beaucoup d'acteurs pensent que la REP ne sert qu'à couvrir les coûts de la gestion des produits devenus déchets, le Cercle National du Recyclage revient sur les fondamentaux de ce principe, bien plus complet et vertueux, en le détaillant et en rappelant quels en sont les objectifs principaux et supplémentaires.

Tout au long du document, le Cercle National du Recyclage formule des propositions toutes indispensables au bon fonctionnement des filières. Afin d'agir pour une véritable amélioration environnementale des produits, le Cercle National du Recyclage réclame une réelle application de la REP notamment :

- que l'ensemble des filières REP prennent en charge **100 % des coûts environnementaux** de la fin de vie des produits
- qu'une réflexion de fond soit menée sur un **statut *sui generis*** des éco-organismes
- que des objectifs de recyclage soient **clairement assignés** aux éco-organismes
- que des sanctions **proportionnées** soient prévues et **appliquées** en cas de manquements au cahier des charges
- ...

L'objectif de ce document est de prendre du recul, de définir un certain nombre de conditions afin de repartir sur des bases solides pour lancer une nouvelle dynamique de développement du recyclage en faveur de l'économie circulaire.

\*\*\*\*\*

Contact Presse :

**Bertrand BOHAIN**

**Cercle National du Recyclage**

Tél : 03 20 85 85 22

E-mail : [bbohain@cercle-recyclage.asso.fr](mailto:bbohain@cercle-recyclage.asso.fr)

[www.cercle-recyclage.asso.fr](http://www.cercle-recyclage.asso.fr) - [www.produits-recycles.com](http://www.produits-recycles.com)

## **LE CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE EN BREF**

*Le **Cercle National du Recyclage** est né en 1995 de l'initiative commune de trois élus impliqués dans la politique nationale de modernisation de la gestion des déchets. Cette association de collectivités locales, de type 1901, a pour vocation d'infléchir les politiques publiques afin de privilégier une gestion vertueuse des déchets.*

*Reconnu et sollicité notamment par les instances nationales, le **Cercle National du Recyclage** s'illustre par son expertise lors des différentes réunions préparatoires à la mise en place d'une gestion moderne et durable des déchets.*

*Ses prises de position sont dictées par la défense de l'intérêt général en favorisant la valorisation matière des déchets et participe à la sauvegarde de l'environnement et à une juste prise en charge des coûts de traitement des déchets.*